

KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

7 mars 2016

Nouveau service online pour les permis de pêche

(IVS).- L'administration cantonale lance un nouveau service Online. Le Service de la chasse, de la pêche et de la faune (SCPF) met à disposition une application pour la délivrance des permis de pêche de courte durée, à savoir les permis journaliers et de deux jours. Les pêcheurs peuvent désormais obtenir leur permis sur Internet.

En collaboration avec le Service de l'informatique, le SCPF a élaboré une application pour la délivrance des permis de pêche de courte durée. Dès aujourd'hui, les pêcheurs peuvent commander ces permis en ligne sur le site de l'Etat du Valais (www.vs.ch)

Ce nouveau guichet en ligne souhaite répondre aux décisions de dernière minute, puisqu'il permet de commander soi-même un permis en tout temps. Ces permis sont délivrés uniquement pour les eaux soumises à la régale de pêche cantonale. L'alternative d'un achat de permis journalier ou de deux jours par l'intermédiaire d'un point de vente reste possible et inchangée.

Personnes de contact :

Peter Scheibler, chef du service de la chasse, pêche et de la faune, 027 606 70 05 Jannick Menard, responsable pêche auprès du SCPF, 027 606 70 14

https://www.vs.ch

